

CRUZILLE

Bulletin Municipal N° 11 Janvier 1997



# Le mot du maire

1996 se termine. L'année écoulée aura connu des fortunes diverses. Les viticulteurs de notre commune peuvent se réjouir de la récolte exceptionnelle que vient de leur offrir "dame nature". Les éleveurs, eux, ont vécu l'épisode malheureux de la "vache folle" qui est venu dégrader une fois de plus leur revenu. A écouter les artisans leurs problèmes et leurs soucis ne manquent pas au travers de la récession qui frappe toutes les catégories socioprofessionnelles en cette fin de siècle. Parallèlement, un des derniers commerces de la commune a, pour des raisons diverses, fermé ses portes. Est-il envisageable de revoir un jour le "café des tilleuls" accueillir les clients?... Pourquoi pas, sachant cependant que les obstacles à franchir restent nombreux pour atteindre cet objectif. Si nous n'y prenions garde, l'école serait elle aussi vite menacée dans le contexte actuel où les réductions d'effectifs frappent également la fonction publique.

Voyez que les problèmes auxquels sont confrontés vos élus ne sont pas simples. Néanmoins, la volonté de votre conseil est de tout mettre en oeuvre pour que perdure un tissu social cohérent. Mais restons objectifs. Cruzille est au-delà de la zone périurbaine et de ce fait sa population aura du mal à augmenter. Aussi notre salut ne viendra que dans la mise en commun de certains moyens avec les communes voisines en situation tout aussi fragile. Au début de l'année, l'espoir était né de voir se dessiner une large intercommunalité à l'échelle du canton. Les votes du 1er juillet ont rejeté cette hypothèse dans un bon nombre de communes. Restait alors, au vu des résultats, la possibilité de regrouper les villages appartenant au Haut Mâconnais et à la Haute Mouge. Forte de plus de 4000 habitants, cette nouvelle entité aurait permis la réalisation de projets plus ambitieux que ceux envisagés jusqu'à maintenant. Malheureusement, nous nous sommes à nouveau vus échouer fin novembre. Pour l'avenir proche nous devons continuer de travailler à sept communes en attendant que la raison finisse par l'emporter et permette d'établir un regroupement digne de ce nom, aux ambitions mieux affichées.

Voici résumée la situation actuelle. Situation de nombreuses zones rurales qui nous fait toucher concrètement toutes les difficultés rencontrées pour arriver à un aménagement harmonieux du territoire.

Vous allez maintenant découvrir le 11ème bulletin municipal. Il vous fera revivre les événements et les réalisations de l'année écoulée mais aussi les projets en cours. Il est la preuve du dynamisme à l'échelle de nos moyens. Que tous les auteurs en soient remerciés.

Dans l'attente de vous rencontrer le plus nombreux possible le 3 janvier autour du verre de l'amitié, recevez mes meilleurs voeux de bonheur et de santé pour l'année 1997.

# pages financières

## COMPTE ADMINISTRATIF DE 1995

### RECETTES

#### *SECTION DE FONCTIONNEMENT*

##### Produits de l'exploitation

Vente de verre .....	688,70
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.....	60 000,00

##### Produits domaniaux

Vente de buis.....	5 280,00
Taxe d'affouage.....	1 200,00
Droit de chasse.....	1 800,00

##### Produits financiers

Revenu de titres.....	430,00
-----------------------	--------

##### Recouvrements et subventions

Recouvrement de prestations sociales.....	361,84
Recouvrement impôt foncier du Chanay.....	2 280,00
Recouvrement frais de scolarité Communes voisines.....	4 138,90
Participation de l'Etat aux frais d'élection.....	1 059,14
Participation de la MSA aux frais d'élection.....	250,80

##### Dotation Globale de Fonctionnement

Dotation de base.....	337 217,00
Dotation de solidarité.....	14 498,00
Dotation élus locaux.....	12 174,00

##### Impôts indirects

Attribution sur permis de chasser.....	374,00
Taxe additionnelle aux droits de mutation.....	20 501,36
Licence des débits de boisson.....	127,00

##### Contributions directes

Produit des quatre taxes.....	370 762,00
Fond national taxe professionnelle.....	1 639,00
Fond départemental taxe professionnelle.....	42 160,00
Compensation pour exonération taxe foncière.....	1 187,00
Dotation de compensation taxe professionnelle.....	8 286,00
Dotation de compensation taxe d'habitation.....	7 744,00

##### Produits antérieurs

Excédent de fonctionnement reporté.....	208 954,21
---	------------

#### *SECTION D'INVESTISSEMENT*

Fonds de compensation de la TVA.....	54 649,00
FDAVOC.....	67 500,00

*Total des recettes.....1 225 261,95*

## DEPENSES

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Denrées et fournitures</u>	
Carburant.....	2 343,25
Combustible.....	16 173,26
Produits d'entretien ménager.....	367,50
Fournitures de voirie.....	6 251,71
Fournitures scolaires.....	10 699,67
Fournitures de bureau.....	6 517,03
<u>Frais de personnel</u>	
Rémunérations.....	163 608,64
Charges sociales.....	63 063,18
Centre de gestion.....	1 570,26
<u>Impôts et taxes</u>	
Impôt foncier.....	4 596,00
<u>Travaux et services extérieurs</u>	
Entretien de terrains.....	3 383,41
Entretien de bâtiments.....	13 334,72
Entretien de voirie.....	63 250,65
Entretien de matériel et outillage.....	20 126,59
Acquisition de petit matériel et outillage.....	7 809,50
Electricité, eau et assainissement.....	33 212,04
Primes d'assurance.....	7 536,55
<u>Participations et contingents</u>	
Dépenses d'aide sociale.....	44 475,30
Garderie des bois communaux.....	117,31
Cotisations municipales.....	1 312,70
Service d'incendie.....	22 052,80
Intérêt de la dette du SIVOM.....	18 316,00
(scolaire : 7 595, hydraulique : 7 949, Bresse-Tournugeois : 2 772)	
Réseau d'aide scolaire.....	340,00
Centre de gestion.....	2 376,00
<u>Allocations et subventions</u>	
Subventions aux associations locales.....	26 050,00
Subvention exceptionnelle d'équilibre pour le SIVOM Assainissement.....	9 355,00
<u>Frais de gestion générale</u>	
Fêtes et cérémonies.....	2 351,75
Anglais au collège.....	1 363,82
Impression bulletins municipaux et Livres de Noël écoliers.....	7 429,55
Documentation générale.....	2 090,00
Frais de PTT.....	3 106,90
Fournitures de bureau.....	323,42
Indemnités fonction maire et adjoints.....	45 263,97
<u>Frais financiers</u>	
Intérêts des emprunts.....	31 369,26
<u>Charges antérieures</u>	
Titre annulé.....	1 200,00

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Remboursement du capital des emprunts.....	37 285,07
Remboursement de la dette en capital au SIVOM.....	9 446,00
Travaux de voirie.....	252 589,35
Acquisition de matériel.....	26 247,69

**Total des dépenses : 968 311,80**

**Excédent de recettes : 256 950,15**

# LE BUDGET PREVISIONNEL DE 1996

## **RECETTES**

### **Section de fonctionnement**

Produits de gestion courante.....	3 000
Impôts et taxes*.....	404 485
Dotations, subventions, participations.....	388000
Autres produits de gestion courante.....	4 000
Excédents antérieurs reportés.....	256 950
Atténuation de charges.....	1 781

### **Section d'investissement**

Immobilisations corporelles.....	6 781
Subventions d'investissement.....	66 358
Dotations et fonds divers.....	35 000
<b>Total:.....</b>	<b>1 133 793</b>

## **DEPENSES**

### **Section de fonctionnement**

Charges à caractère général.....	278 100
Charges de personnel et frais assimilés.....	310 000
Autres charges de gestion courante.....	97 000
Charges exceptionnelles.....	6 781
Charges financières.....	29 900

### **Section d'investissement**

Immobilisations corporelles.....	99 000
Immobilisations en cours.....	185 000
Remboursement d'emprunt et dette.....	37 984
<b>Total:.....</b>	<b>1 011 203</b>

\* Pour ne pas augmenter l'imposition directe locale (commune plus intercommunalité)  
le taux communal appliqué pour chaque taxe est en baisse :

- Taxe d'habitation : 6,14%
- Foncier bâti : 8,34%
- Foncier non bâti : 28,68%
- Taxe professionnelle : 10,33%

# brèves communales

## employés municipaux

- *secrétariat* : à compter du 1er Janvier 1996, l'emploi du temps de Madame Adine STUDLE est passé de 16 heures à 20 heures. Elle sera titularisée au 1/9/97.
- *ménage* : après 30 années à temps partiel au service de la commune, Madame Raymonde PERRET a fait valoir ses droits à la retraite. Des contrats à durée déterminée ont été successivement assurés par Madame Muriel MARTIN et Madame Paulette COEUR.
- *aide à l'intégration* : un Contrat Emploi Solidarité a été signé à Mademoiselle Evelyne BERTHILLET pour favoriser l'intégration de Séren.

## pompiers

Deux sapeurs se verront remettre, après vingt ans au service de la compagnie de Cruzille - Grevilly, la médaille d'honneur argent des Sapeurs Pompiers.

## terrains communaux

- *lagune* : face à la prolifération des lentilles d'eau ralentissant l'oxygénation de la lagune, la commune a acheté des canards colvert. L'élevage et le nourrissage ont été confiés à la société de chasse.
- *le Chanay* : suite à la dissolution de l'association " Les vigneron du Chanay", la commune a partagé la partie plantée et la partie non plantée chacune en trois lots de même surface. Des contrats ont été établis avec les trois locataires.

## Opération Programmée d'Aménagement de l'Habitat

Au 13 novembre 1996, point fait par le CDHAR :

	Visite à domicile	Propriétaires occupants				Logements locatifs			
		Logements améliorés	Travaux	Aides	Dossiers en attente	Logements améliorés	Travaux	Aides	Logements en attente
Bissy	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Burgy	0	1	160763	34832	0	0	0	0	0
Cruzille	5	1	89731	28700	0	2	132129	41098	0
Chardonnay	2	0	0	0	3	1	289568	101349	1
Grevilly	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Lugny	5	3	101246	33068	2	6	341438	147503	6
St Gengoux	1	0	0	0	2	2	322178	138011	1
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>351740</b>	<b>96600</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>1085213</b>	<b>427961</b>	<b>8</b>
				27,46%				39,44%	

## **Aide à Domicile en Milieu Rural**

L'Association Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) est un service d'accompagnement basé sur le partage des tâches quotidiennes qui permet de gagner en confiance et en efficacité.

### **UNE FAMILLE C'EST DU TRAVAIL...**

Vous attendez un deuxième enfant, votre grossesse vous fatigue. Vous êtes débordée par l'arrivée de jumeaux, de triplés ou votre retour de maternité est difficile. Vous pouvez compter sur l'ADMR.

### **UNE FAMILLE, C'EST FRAGILE...**

Quand l'un des enfants est malade il faut tout de même s'occuper des autres. Quand l'un des parents tombe malade, l'autre se retrouve seul pour assumer. Là aussi, le service famille peut vous aider.

Notre service participe aux tâches quotidiennes ; la préparation des repas, un peu de ménage, du repassage, la toilette du bébé. Dans les situations difficiles notre service vous seconde, vous aide à vous organiser, à préserver votre emploi, veille au bien-être des enfants.

### **UN METIER.**

Intervenir efficacement dans une famille ne s'improvise pas. Auxiliaires ou travailleuses familiales : tous les intervenants de l'ADMR sont des professionnels qualifiés. L'ADMR saura vous proposer la personne qui répond exactement à votre situation.

### **CA SE PASSE CHEZ VOUS...**

Pas besoin de vous déplacer, le service famille intervient à votre domicile. Quand et pour combien de temps ? Pour quelques heures, une demi-journée ou une journée entière, convenons-en ensemble.

Il y a quelques conditions à remplir pour que l'intervention soit prise en charge par les caisses d'allocations familiales, le département. Rassurez-vous : l'ADMR effectue, pour vous, toutes les formalités nécessaires.

L'ADMR est une association animée par une équipe de bénévoles. Mais pour encore mieux répondre à tous vos appels, il faut être proche de vous. Certaines communes desservies par l'ADMR, n'ont aucun membre au sein de l'association. Ceci est un appel ! La solidarité n'a que du bon.

Sur le secteur de Lugny,

vous pouvez contacter : Mme CLEMENT tel : 03.85.33.43.28  
Mme VINCENT tel : 03.85.33.25.58

# à l'école

Opéra pour enfants :  
"Le JEU DE FOLAMOUR"

Le Samedi 1er Juin 1996, nous avons dévoilé au public nos talents de chanteurs.

Le matin, nous sommes arrivés à 9 heures à la Salle des Fêtes de Viré pour la répétition générale des chants et de la mise en scène. Les musiciens étaient déjà là, ils accordaient leurs instruments. Nous avons répété deux fois l'entrée car c'était difficile. Nous étions 220 enfants et nous nous sommes répartis en 8 groupes. Il faisait très chaud et c'était fatigant de rester debout.

A midi, parce qu'il pleuvait, nous avons pique-niqué dans l'école de Viré qui est juste derrière la Salle des Fêtes.

Après le repas, nous avons joué un moment dehors pour prendre l'air et nous défouler. Ensuite, nous sommes

rentrés pour nous costumer et nous maquiller. Il était 13h30 et nous commençons vraiment à avoir le trac.



Enfin ! Le grand moment est arrivé. A 14 heures, les musiciens ont commencé à jouer et nous avons fait une entrée formidable au milieu d'un public chaleureux. On s'est installé petit à petit sur la scène et sur les estrades et le spectacle a commencé.

Basé sur la règle du Jeu de l'Oie, cet opéra fait vivre au Prince Fol et à la Princesse Amour un véritable conte de fée. Pour arriver jusqu'au Château de la Groupatassière, le Prince Fol doit franchir plusieurs épreuves qui lui font rencontrer de nombreux personnages, amis ou ennemis. Les rôles du Roi Grognon et des petits diables étaient tenus par quelques élèves de notre école. A la fin du spectacle, le public a applaudi très fort et nous a demandé un bis. Nous avons donc rechanté Saxo l'Ecolo et le Chaudron des Sorcières. Monsieur PO-

TRAT nous a demandé d'y mettre tout notre cœur et nous avons chanté très fort car nous étions joyeux et décontractés.

Nous avons tous beaucoup aimé chanter

cet opéra qui a fait un vrai triomphe.

Nous aimerions bien recommencer ce merveilleux spectacle.

# ACTIVITE PONEY

## AVEC LA CLASSE DE LA SECTION ENFANTINE / CP

Pas de sortie à la mer cette fois-ci pour les élèves mais découverte d'une nouvelle activité avec le poney-club des Petits Lutins d'Azé.

A raison d'une fois par semaine, les enfants ont fait connaissance avec les poneys pendant cinq séances d'une demi-journée. Le financement (3100 F) était assuré grâce à la subvention annuelle de la Mairie.

1ère étape : Faire connaissance avec l'animal. Lui parler. Apprendre son nom (Miel, Nougat, Cacao, Sucre, Réglisse). Le caresser. Choisir celui qu'on montera.

Que d'appréhensions à surmonter !

2ème étape : Apprendre à le prépa-

rer.

L'étriller, le brosser. Lui curer les sabots, mettre le tapis. Le seller. Passer la croupière, mettre le filet (pas facile de lui faire ouvrir la bouche pour passer le mors !)

Le voilà enfin prêt mais que de mots et



de gestes nouveaux à mémoriser !

3ème étape : Monter le poney.

Mettre sa bombe. Se faire aider par un copain pour pouvoir grimper dessus. Puis partir en promenade. Heureusement le copain

est toujours là pour tenir les rênes et guider le poney (on n'en fait pas ce

qu'on veut... du poney mais aussi du copain !

Que d'émotions à partager !

4ème étape : Apprendre à le diriger (Séance au poney-club à Azé)

Cette fois ça y est. Chevaucher tout seul. Taper des ta-

lons pour le faire avancer.

Tirer sur les rênes pour l'arrêter.

Le faire tourner à droite, à gauche.

Et puis trotter et pourquoi pas galoper?

Que de volonté à imposer avec douceur mais aussi fermeté !

En résumé, activité qui donne envie de recommencer sitôt terminée.

## *Le rapport des commissions*

### **COMMISSION FLEURISSEMENT ENVIRONNEMENT**

Tous les projets 96 ont pour ainsi dire été réalisés :

- Installation des jardinières et vasques (cimetière, lavoir de Collonges, pont sur l'Ail et abribus à Sagy, place de la Mairie, WC publics)
- Mise en place du grillage au remblai, évitant la propagation des papiers.
- Fleurissement estival qui, avec une certaine sobriété, a apporté à notre village une note de gaieté et de charme. Nos efforts étaient particulièrement portés cette année sur la décoration des abords du lavoir de Collonges sous la responsabilité de M Gérard DESMARIS et M Roger CHARLES, qui ont assumé parfaitement leur tâche.

En 97, nous allons poursuivre dans le même esprit :

- la mise en place de quelques nouvelles vasques et jardinières.
- le toilettage de la rocaille située dans la pointe VC 1 à l'entrée sud de Collonges.

•à l'étude :

les aménagements extérieurs du Club (plantation d'arbres, installation de bacs)

l'installation de deux colonnes de récupération :

- une pour les papiers cartons.
- une pour les emballages bouteilles plastiques et boîtes de conserves rincées.

La Commission Fleurissement s'enrichit de deux nouveaux membres M PUTIN Guy et M LADAME Louis, ils sauront apporter tout leur dévouement et leurs compétences.

Merci aux habitants qui ont contribué à la mise en valeur du village par l'entretien et le fleurissement de leur maison. Quelques photos prises çà et là, illustrent la couverture de ce bulletin.

*Bonne Année et bon fleurissement 97*

## LES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Le 19 Septembre 1996, M le Préfet de Saône et Loire a pris un arrêté décidant la transformation du SMETOM (Syndicat Mixte d'Etude pour le Traitement des Ordures Ménagères) en SMEVOM du Sud 71 (Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Ordures Ménagères) pour le Sud du Département.

Ce Syndicat, auquel notre commune est adhérente, procédera, pour le compte de toutes les collectivités qui le composent, à la mise en place d'un site de traitement des ordures ménagères, avec valorisation énergétique.

Dans un premier temps, le syndicat procédera aux études de faisabilité, de conception et de mode de gestion.

Dans un deuxième temps, au vu des conclusions des études, il décidera de la réalisation des travaux nécessaires à la mise en place des installations de transfert, du site de traitement et des solutions techniques à mettre en oeuvre.

Dans un troisième temps, il assurera l'exploitation et la gestion de ces installations. Composé au départ des 94 communes du Mâconnais, pour une population de 96 441 habitants, le Syndicat a vu l'adhésion de 11 communes du Tournugeois, ce qui a pour effet de porter la population à 107 591 habitants.

Le périmètre ainsi constitué va vraisemblablement être doublé dans les prochains jours par la venue de

l'ensemble des communes du Charolais, qui sont en train de constituer un syndicat identique au SMEVOM.

Des études complémentaires à celles réalisées sur le Mâconnais vont être effectuées sur le Charolais, afin de connaître les volumes et la nature des ordures ménagères produites dans ce secteur, le but étant, bien sûr, de réaliser pour l'ensemble du Sud 71, un traitement des déchets au moindre coût pour les contribuables.

## COMMISSION VOIRIE COMMUNALE

La commune a acheté en fin d'année 1995, un balai rotatif pour l'entretien des chemins (enlèvement des boues et graviers, déneigement) pour une somme de 12200 F HT.

Les travaux 1996 n'étant subventionnés, la commune a fait effectuer certaines réparations (essentiellement la route empruntée par le Rallye des Vins et une partie de la route menant à Ouxy) par le Syndicat de Cylindrage et la DDE

pour un montant de 11926 F HT.

Certaines matières ont été fournies gratuitement à titre d'essai et l'organisation du Rallye nous a remis 5200 KG de produit (grave émulsion). La Commission a prêté la main au Syndicat. Une corvée de cran s'est mise en place courant Novembre.

Pour l'année 1997, des devis estimatifs pour la réfection de la voie communale n°1 à Sagy (comprise entre les habitations COLIN Patrick et GUILLOT Jean-Gérard et la VC n°201 (du château à la maison

GUILLEMAUD Alain) s'élèvent à un montant de 200000 F HT environ. Ces travaux seront subventionnés pour un total de 70280 F.

La demande d'aide aux communes, sollicitée en 1995 dans le cadre du FGER, pour l'empierrement du chemin rural des Rosiers accordée à la commune de Cruzille, est repoussée à l'année 1997.

## ANIMATIONS

### LES DATES QUI ONT MARQUE L'ANNEE 1996

**7 AVRIL 1996 MARIE LARGE NEE JACOB A EU 100 ANS**

L'événement a été fêté le dimanche de Pâques . Grands et petits de Cruzille ont pu venir honorer cette grande dame de notre petit village.



**25 MAI 1996 LE RALLYE DES VINS MACON** a retrouvé son sens d'origine et sa fameuse bosse de CRUZILLE. Les spectateurs nombreux ne s'étaient pas laissés décourager par le temps pourtant très frais ce week-end là : l'ambiance, elle, fut chaleureuse.

**6 JUILLET 1996 LA ROUTE DES VINS FETAIT SES 10 ANS.**

Un cortège de voitures anciennes toutes plus rutilantes les unes que les autres, a été accueilli de village en village. Dans l'une d'elles, une 302, un cruzillois avait pris place. Le reconnaissez-vous ?



Et puis bien sûr il y a eu les naissances de nouveaux petits cruzillois qu'il est important de fêter aussi :

Calvin GRILLOT, Arnaud BAUDRAS, Fabien GUILLOT et quelques autres encore à venir...

**100 ANS LES SEPARANT DE MARIE !!!**

# BATIMENTS COMMUNAUX ET CIMETIERE

Pour ce 2<sup>o</sup> bulletin Municipal de l' exercice en cours nous pouvons faire un premier bilan des opérations réalisées ou en cours d' études.

## I - OPERATIONS REALISEES :

I.1 - Création d' un bloc sanitaire pour le public

I.2 - Construction d' abri bus à Collonges et à Sagy et aménagement d' un abri bus à Collonges.

### I.1 - Création d' un bloc sanitaire pour le public

Le bloc sanitaire achevé en Mai 1996 pour le Rallye des Vins est en fonction toute l' année à la satisfaction de tous les usagers en particulier les randonneurs, la Commune participant ainsi par cet équipement à une initiative Inter Communale ( les chemins de randonnées ). A l' occasion de cette construction la Commission après accord du Conseil Municipal a viabilisé l' ensemble du terrain et des bâtiments contigus à savoir :

- assainissement, adduction d' eau et électrification du bâtiment grange acquis depuis peu
- électrification de l' Eglise y compris éclairage de la Nef et du Maître Autel.

Cette disposition a permis au Corps des Sapeurs Pompiers de Cruzille Grevilly d' organiser une manifestation en disposant des branchements nécessaires ( eau et électricité ) dans de pareils cas.

Une réflexion générale sur le devenir du bâtiment grange et l' aménagement de l' espace environnant est à l' étude, quand cette dernière sera plus avancée elle sera soumise à l' avis du Conseil Municipal et des Associations.

### I.2 - Création d' un Abri Bus à Sagy & aménagement d' un Abri Bus à Collonges :

En projet depuis de nombreuses années ( la Commune ne disposant pas d' un terrain approprié pour l' implanter ), l' abri bus a pris forme en un temps record grâce à Monsieur et Madame BERTHAUD qui ont sans hésitation proposé une parcelle de terrain pour sa réalisation, qu' ils soient ici remerciés de ce geste spontané et généreux qui permet aux Enfants de Sagy de disposer d' un abri bus.

L' abri bus a été réalisé par notre Cantonnier Claude MOLLARD, quant à l' abri bus pour les Enfants de Collonges et du Bourg l' adaptation d' un apprentis du lavoir leur permet d' attendre le car dans les meilleures conditions, travaux également réalisé par Claude MOLLARD.

## II - OPERATION A L'ETUDE :

### II.1 - Travaux d' extension et d' aménagement du " CLUB "

Les objectifs :

Ces travaux ont pour triple objet ( voir plan joint ) :

- assurer la sécurité des personnes quant à l' accès à la salle et à l' évolution des enfants aux abords de cette dernière
- revoir l' accès à la salle et le stationnement des véhicules suite à l' acquisition par la Commune du terrain en contre bas
- améliorer le caractère fonctionnel des locaux de service.

Jusqu' à ce jour l' accès à la salle se fait depuis la route départementale créant des problèmes de stationnement d' une part, d' autre part l' espace entre la salle et la route ne pouvant être clos l' évolution des enfants sur cette zone est dangereuse. Aussi l' acquisition par la Commune du terrain en contre bas au nord ( grâce à l' accord de

Monsieur AILLOUD que nous remercions vivement ) permettra de créer un nouvel accès depuis la place, ce choix a pour conséquence :

1 - d' aménager un espace polyvalent sur le terrain pouvant servir au stationnement des véhicules mais aussi à des manifestations extérieures ou complémentaires à celles de la salle, du terrain l' accès à la salle se fera au moyen d' un escalier avec palier intermédiaire donnant sur une esplanade à mi hauteur entre le terrain du bas et la salle, atténuant ainsi la différence de niveau entre le terrain bas et la salle proprement dite ( 2.60 m. environ ).

2 - de créer un accès à la salle dans l' axe du pignon nord avec de part et d' autre de cette entrée :

- d' un coté un bar - accueil
- de l' autre un vestiaires - rangement

3 - de centraliser les services et annexes à l' opposé de l' entrée principale, à savoir :

- sanitaires ( création d' un W.C. pour H.P. )
- cuisine
- espace pour l' animateur ( D.J. )
- réserves et rangement.

Cette nouvelle distribution rejetant tous les accès dits de service à l' opposé de l' entrée principale, évitant ainsi les croisements inopportuns.

#### **Le programme :**

Le programme ci-dessous a été mis au point par la Commission mais aussi avec le concours des Associations à l' occasion d' une première réunion en juin 1996 et d' une seconde le 06 novembre 1996 ayant pour but de leur présenter le plan futur en fonction du programme initial amendé de leurs observations.

#### **Les surfaces :**

- espaces extérieurs :	
- terrain bas	500.00 m2. dont 8 à 10 places de stationnement
- terrain haut	200.00 m2.
- salle :	
- entrée	6.21 m2.
- bar - accueil	9.24 m2.
- vestiaires rangement	9.24 m2.
- salle polyvalente	120.00 m2.
- sanitaires	11.76 m2.
- accès des services	1.00 m2.
- cuisine	15.84 m2.
- espace animateur	2.88 m2.
- rangement	21.00 m2.
<b>TOTAL</b>	<b>197.17 m2.</b>

#### **Les travaux :**

A l' extérieur aménagement des terrains haut et bas ( traitement des surfaces, murets jardinières, plantations, éclairage etc...)

Création de l' appendice pour les rangements et modification des menuiseries extérieures ( porte d' accès )

A l' intérieur :

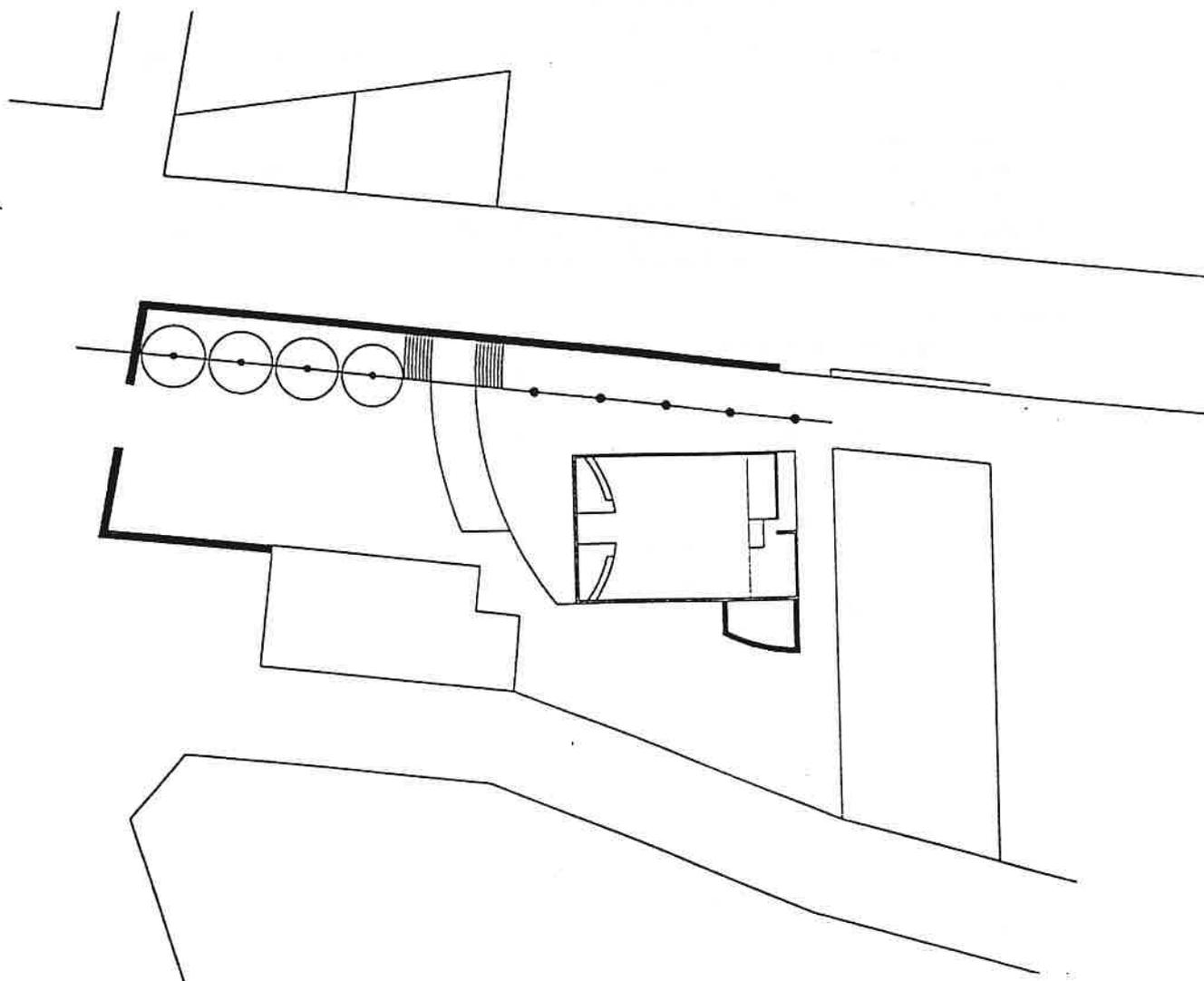
- cloisons et meubles bar - accueil et vestiaires
- peintures
- carrelage et faïences ( cuisine )
- électricité ( cuisine et modification de certains points lumineux et prises de courant )
- plomberie ( cuisine, bar - accueil et sanitaires )
- chauffage ( chauffage gaz avec remplacement de la chaudière ).

**Plan de financement :**

- F.D.A.E.C. : Fonds Départemental d' Aide aux Equipements des Collectivités Locales ( Conseil Général ), le dossier de demande de subvention a été déposé par Michel BALDASSINI Maire fin octobre 1996
- D.G.E. : Dotation Globale d' Equipement ( Subvention de l' Etat : de 30 à 50 % de la dépense ), dossier à déposer au 1<sup>o</sup> trimestre 1997
- Récupération de la T.V.A.
- Autofinancement + emprunts ?

**Planning des travaux :**

- sous réserve de l' obtention des aides mentionnées ci-dessus, les travaux pourraient commencer début juin 1997 pour une durée d' environ 4 mois.



**PLAN D'AMENAGEMENT**

# *En direct des associations*

## **COMPAGNIE DE SAPEURS POMPIERS**

Voici l'année 96 écoulee sans trop de problèmes pour nous les pompiers.

Les interventions effectuées sont : 3 feus de remblais, dont 1 à Grevilly, 1 feu de cheminée qui a été maîtrisé avant l'arrivée du Centre de Tournus et puis....quelques nids de guêpes et frelons.

Nous tenons à remercier les personnes qui sont venues aider à préparer le Méchoui du 20 juillet ou ont prêté du matériel, sans oublier les dames et demoiselles qui ont proposé un service impeccable.

En ce qui concerne les compagnies de pompiers, l'avenir est encore incertain, car les services qui dirigent les CS.CPI. demandent plus de formation et de stages. Les sapeurs pompiers volontaires ne peuvent pas toujours se libérer comme ils veulent pour faire ces stages à cause de leur vie professionnelle qui demande elle aussi toujours plus de capacités. C'est encore plus vrai pour les jeunes volontaires, qui n'ont pas toujours un travail stable.

En un mot, la vie est difficile actuellement, mais restons optimistes car la compagnie de Cruzille Grevilly a bien l'intention de rester active le plus longtemps possible et à votre service.

*LES POMPIERS SOUHAITENT A TOUTES ET A TOUS  
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1997.*

Le Chef de corps,

Christophe POINT

## SYNDICAT AGRICOLE

Le syndicat agricole a un dossier qui le tient à coeur : "L'Extension de la zone défavorisée".

Comme vous le savez, notre commune est située en zone de plaine du fait des revenus dégagés naguère par la viticulture.

Cependant, deux exploitations de polyculture-élevage (Chevalier et Champliaud) sont fortement pénalisées par ce découpage (Perte d'une partie de DJA, taux d'intérêts d'emprunts, d'ICHN et primes diverses)

C'est pour cela que le syndicat, en 1990, a monté un dossier qu'il a remis à la FDSEA en demandant qu'une partie de la commune (FRAGNES et OUXY) soit rattachée à la zone défavorisée. La FDSEA ne s'est pas cachée de nous dire que le dossier serait long et difficile.

Six années ont passées, et grâce à une pression syndicale sans relâche, le dossier refait enfin surface.

Pour cela, la FDSEA a invité le 7 novembre dernier, le sous-préfet, les parlementaires, le conseiller général et le conseiller régional, le sénateur, le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt et différents responsables d'organisations professionnelles à se rendre sur le terrain.

Après nous être rendus sur une commune voisine (Bissy la Mâconnaise), cette matinée s'est montrée constructive.

Cependant, le directeur départemental de l'agriculture a insisté sur le fait qu'une commune ne pouvait être découpée sauf dans le cas d'une zone de montagne, et qu'il y avait une volonté européenne pour que la zone défavorisée n'excède pas 45% de la surface agricole, ce qui revient à dire qu'il faut en supprimer dans d'autres secteurs. Le député lui, a rappelé qu'il fallait constituer un dossier solide, en impliquant professionnels et administration, car il concerne d'autres communes. Ce travail durera peut-être six mois ou un an, mais il serait souhaitable qu'il aboutisse sur un zonage plus juste.

On parle beaucoup de désertification et d'aménagement du territoire, alors n'oublions pas que les agriculteurs entretiennent l'espace rural : que deviendront tous ces hectares si les jeunes quittent nos campagnes ?

Il ne nous reste plus qu'à veiller à ce dossier pour qu'il ne soit pas oublié. Nous aurons sans doute l'occasion d'en reparler dans un prochain bulletin.

Gilles CHARPY

# LE RESTAURANT SCOLAIRE

C'est depuis 1985 que l'association existe et fonctionne à Cruzille. Elle est la sauvegarde de l'école car il est de notre intérêt à nous tous, que nos enfants puissent être scolarisés sur la commune.

Cette année, 18 familles scolarisent leurs enfants à Cruzille, dont 5 familles ne résidant pas sur la commune. Avec la municipalité, nous avons le projet commun, pour maintenir les effectifs et donc nos deux classes, d'amener des enfants d'autres villages à fréquenter l'école. Ceci dans l'avantage de tous : association, école.....



Juin 96, a été pour nous le mois du renouvellement de notre bureau et de ses membres :

M. FICHET Serge prend la présidence, Mme BERTHAUD Isabelle la trésorerie et Mme CHARPY Corinne le secrétariat.

L'année 95.96, le restaurant scolaire a servi 1600 repas et obtenu 1760 heures de garderie.

Pour cette année, nos prévisions ne sont pas très optimistes car la fréquentation est plutôt faible en raison d'une diminution du nombre des enfants scolarisés. C'est vrai qu'il est difficile de gérer tout ça sans déficit mais nous avons confiance et la subvention de la Mairie nous y aide.



Nous souhaiterions aussi que les familles participent en peu plus à la vie de l'Association en venant s'exprimer dans les Assemblées Générales.

Les décisions doivent être le reflet des avis de tous.

Mais encore faut-il qu'il soient exprimés !

Comme chaque année, l'Association anime dans le village un CARNAVAL pour les enfants. Parents, Grand-parents, Amis, préparez vos déguisements et venez nous rejoindre

**le 15 MARS 1997.**

Une randonnée pédestre est prévue pour le printemps (Mai Juin)

Les membres de l'Association vous présentent leurs Meilleurs Voeux pour l'année 1997.

CHARPY Corinne, secrétaire

## Nos Tarifs pour l'année 96.97

Repas : 20 francs Garderie : 10 francs de l'heure

Cotisations : 110 francs pour 1 enfant  
200 francs pour 2 enfants



# CLUB DE LA ROCHE STE GENEVIEVE

Peut-être faut-il commencer par nos activités.

Nos réunions mensuelles se font le premier Jeudi du mois, exception faite pour le mois d'Août, mois réservé aux grand-mères qui reçoivent les petits enfants. Il faut bien garder ces chers petits, pendant que les parents sont aux Iles Marquises ou en Tanzanie, ou tout simplement au travail. J'ai parlé des grand-mères, mais il arrive que l'on fasse appel aussi aux arrières grand-mères !!!

Pour que chacun ait une idée de nos occupations, voici, datés et détaillés, les jours fastes du Club. Le 4 Janvier 1996, c'est le tirage des Rois, c'est une bonne journée, avec des galettes extra et le Crémant, de rigueur à toutes nos réunions, et c'est un moment réjouissant de voir les rois et les reines avec, en fin d'après-midi, la couronne légèrement de travers.

Le 1er Février, toujours un Jeudi, journée des bugnes. Les dames pressenties pour les cuisines, sont expertes en la matière, et comme il y en a beaucoup (des bugnes), le repas du soir est assez simplifié.

Le 7 Mars, se fêtaient les cinquante ans de mariage de Madame et Monsieur ALABEATRIX Louis. C'était la fête et le Club les a gâtés, ils le méritaient bien. Ont été honorés

la discrétion de Madame et le puits de science qu'est Monsieur. Sa mémoire est extraordinaire !

Le 7 Avril, la commune et le Club se sont concertés pour fêter les 100 ans de Madame LARGE. C'était une réception de toutes les personnes de la commune, il me semble qu'il manquait peu de Cruzillois. Monsieur le Maire, comme il sait si bien le faire, a parlé, avec beaucoup de détails, de la vie de Madame LARGE, de son dévouement, en lui souhaitant encore des anniversaires nombreux. La presse, bien sûr était là.

Le 25 Mai, le Club a participé au Rallye automobile, dans la mesure de ses moyens, il aide à beaucoup de manifestations.

Le 23 Juin, arrive le jour de notre vente exposition, laquelle s'est fort bien déroulée. La présence des Clubs amis, fidèles, est très appréciée. En ce qui concerne les ventes, il semble qu'elles se soient un peu amollies, par rapport aux débuts du Club, qui était la période faste.

Le 4 Juillet, un Jeudi, donc pas de réunion. Nous avons participé au voyage de Lugny, qui avait lieu cette année au Mont Gerbier de Joncs, puis au Puy avec le petit train. Chacun semblait emballé, et racontait, qui la ville, qui les paysages fabuleux, qui l'excellence du repas.

Le 11 Juillet, repas à Martailly, à l'intention des personnes qui ne

peuvent, pour des raisons de santé, participer au voyage , gratuit bien sûr, et payant pour les personnes du Club qui veulent y participer (il y en a beaucoup)

Le 24 Octobre, les vacances et les vendanges étant finies, repas pour tous au restaurant de Verchizeuil, où nous avons été gâtés en qualité et en quantité.

Le 3 Novembre, le Loto, habituel à cette saison et clôturant les activités de l'année, était cette année encore doté de jolis et "bons" lots. Au début, la salle était pleine, pour s'amenuiser à la fin. Il faut tout de même déplorer l'absence de beaucoup d'habitants de Cruzille, c'est un peu triste.

Faut-il parler de nos chagrins ? Nous ont quitté trois de nos amies, et qui laissent un grand vide.

Le 12 Janvier ont eu lieu les obsèques de Henriette ROSE, après bien des souffrances, et loin des amis auxquels elle était très attachée. Nous retrouverons toujours sa gentillesse , son bon sourire, et la joie qu'elle avait à venir au Club, elle qui avait des talents d'aiguille pour confectionner des oeuvres pour l'étal de notre vente exposition.

Le 5 Mars, Valentine CHAPUIS nous a quitté. Elle était à Tournus depuis déjà longtemps et s'est éteinte doucement. Il est parti une figure très marquante de Cruzille, toujours prête à rendre service, elle savait recevoir ses

habitués avec un mot gentil, il n'y avait pas sa pareille à vendre des billets, quand c'était alors la mode au Club. Je crois que tout le monde l'aimait.

Le 6 Juin, Madame Marie-Louise SIGNORET était conduite à sa dernière demeure, après beaucoup de souffrances, elle a enfin trouvé la paix. Sa grande discrétion, sa non participation aux dénigrement systématiques, aux cancans divers, monnaie courante dans les petites communautés, en faisait quelqu'un exceptionnel. Elle parlait de sa maladie avec énormément de retenue, agissant toujours comme si cela n'existait pas, et surtout beaucoup de volonté. C'était quelqu'un de rare. Elle a beaucoup travaillé pour le Club, ses dentelles au crochet faisaient des napperons très courus. J'entends encore sa voix et son rire retenu, quand elle jouait à la belote.

Ce compte rendu devient presque une chronique nécrologique, tous ces décès nous ont beaucoup émus et touchés infiniment.

Pourtant le Club continue. 1997 va changer le cours de nos manifestations, nous ne pouvons encore faire de projets. Le premier semestre ne sera pas trop perturbé, mais après !!

Le secrétariat.

# ASSOCIATION SPORTIVE



Le bilan de la saison écoulée est une nouvelle fois favorable :

- Maintien des effectifs
- Jeunes et adultes terminent en tête de notre championnat (à égalité de points avec St Gengoux)
- Bon déroulement de la Soirée Choucroute, de la Malle à jouets et du Téléthon.



Pour la première fois une équipe de Cruzille termine en tête aux Inter-régions. Ce sont nos jeunes de moins de 16 ans qui ont accompli cet exploit. Malheureusement pour eux, nous avons dû déclarer forfait à la finale du Championnat de FRANCE à Auch. (problème de la distance) Nous enregistrons dix nouvelles inscriptions chez les tous jeunes et Cédric CHIODINI est le premier des adolescents formés au club à passer dans l'équipe adulte. D'autres vont suivre dès les prochaines saisons.

Tout ceci nous laisse bien augurer de l'avenir.

André BAGUET